

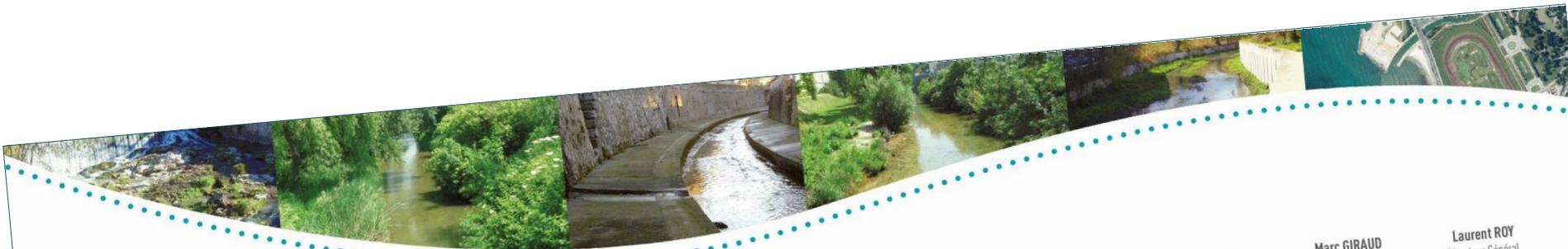
Retoursur l'évènement du
Mercredi 28 octobre 2015

Aubagne
Espace des libertés

Signature

Agir ensemble pour le bassin versant de l'Huveaune
du Contrat de Rivière





L'aboutissement de **trois années de dynamique** autour des enjeux liés à l'eau.
Plus de 200 acteurs du bassin versant de l'Huveaune mobilisés pour dessiner ensemble l'avenir de leur territoire.
Un engagement collectif pour 6 ans (2015-2020) pour poursuivre cette démarche autour de près de 90 actions concrètes.
Un investissement financier de 18 millions d'euros en première phase (2015-2017).

DEPUIS LE MASSIF
DE LA SAINTE BAUME
+ DE 520 KM²

27 COMMUNES
+ D'UN MILLION
D'HABITANTS

A LA MER
MÉDITERRANÉE

Programme

13h30 > 14h00
Accueil des invités

14h00 > 15h30
Cérémonie de signature du Contrat de Rivière du bassin versant de l'Huveaune

15h30 > 17h00
Moment de convivialité pour célébrer ensemble cet événement

Stéphane BOUILLON
Préfet
de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Michel VAUZELLE
Président
de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Martine VASSAL
Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône

Marc GIRAUD
Président
du Conseil départemental
du Var

Laurent ROY
Directeur Général
de l'Agence de l'Eau
Rhône Méditerranée Corse

Gérard GAZAY
Maire d'Aubagne,
1^{er} Vice-Président de la Communauté
d'agglomération du pays d'Aubagne et de l'Etoile
Vice-Président du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône

Danièle GARCIA
Présidente du Comité de Rivière
du Bassin Versant de l'Huveaune
Maire d'Auriol

Jean-Claude ALEXIS
Président du Syndicat
Intercommunal
du Bassin Versant de l'Huveaune

Sylvia BARTHELEMY
Présidente de la Communauté
d'Agglomération
du Pays d'Aubagne et de l'Etoile
Vice-Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône

ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER À LA CÉRÉMONIE DE

Signature du Contrat de Rivière
Mercredi 28 octobre 2015 à partir de 13h30

A l'espace des libertés, avenue Antide Boyer à Aubagne

sensibiliser ensemble préserver améliorer agir

Invitation à l'évènement

Après trois années de construction collective, plus de 200 acteurs du territoire se sont retrouvés autour du Préfet de région et des représentants des principales institutions partenaires, pour la cérémonie de Signature du Contrat de Rivière du bassin versant de l'Huveaune.



En septembre 2012, les acteurs du bassin versant de l'Huveaune se sont engagés dans la construction d'un Contrat de Rivière pour gérer l'eau et reconquérir les milieux aquatiques en instaurant une gestion concertée à l'échelle du bassin versant. Il s'agit de la première initiative de ce type engagée sur ce territoire.

Cette démarche, pilotée par le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune, s'est attachée à construire avec les acteurs concernés par les enjeux liés à la gestion de l'eau un programme pluriannuel sur 6 ans comprenant 91 actions structurées autour de **cinq**

- enjeux :**
- A - Qualité des eaux
 - B - Qualité des milieux naturels aquatiques
 - C - Etat des ressources en eau
 - D – Gestion quantitative du ruissellement et des inondations
 - E – Gestion locale concertée et valorisation du bassin versant

Ce Contrat représente près de 18 millions d'euros d'ici fin 2017 destinés à la réalisation de travaux tels que l'extension de la station d'épuration de Auriol-Saint-Zacharie par la CAPAE (Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile), à la réalisation d'études complémentaires, mais également à développer l'accompagnement des divers publics afin de faire évoluer les pratiques (entreprises, agriculteurs, riverains, jeunes, etc.)

Au travers de la démarche qui répond aux directives européennes, il s'agit aussi pour les acteurs de s'organiser pour accompagner de façon concertée et pérenne les grands projets d'infrastructures, la gestion au quotidien ou encore la prise en compte de l'eau dans l'aménagement du territoire.

La signature en cette fin d'année 2015 répond au calendrier fixé depuis l'engagement de la démarche. Avec une opérationnalité déjà pourtant bien engagée, cette étape constitue un acte fort pour le bassin versant de l'Huveaune.




Agir ensemble
pour le bassin versant de
L'HUVEAUNE



13h30 Malgré les intempéries, les participants sont accueillis dans une ambiance conviviale aux couleurs de l'Huveaune, autour d'expositions sur les milieux aquatiques, les actions associatives partenaires et sur le Contrat de Rivière.



sensibiliser ensemble



Un document de synthèse de Contrat de Rivière est remis aux participants.

Les signataires du Contrat reçoivent également les tomes 1, 2 et 3, documents officiels et définitifs validés par les partenaires.

Par souci d'écoresponsabilité, l'impression des documents est limitée et tous les documents sont téléchargeables à partir du lien suivant :



www.syndicat-huveaune.fr/cdr_documents-produits/



sensibiliser **ensemble** préserver améliorer agir



14h15 Gérard GAZAY, maire d'Aubagne et vice-président du Conseil départemental accueille l'assemblée.

Il affirme qu'il s'agit d'un événement historique que la Ville d'Aubagne est fière d'accueillir, et que la signature de ce Contrat de Rivière constitue un acte fondateur pour l'environnement de notre territoire et pour la qualité de vie de plus d'un million d'habitants .






Agir ensemble
pour le bassin versant de
L'HUVEAUNE



Danièle GARCIA, présidente du Comité de Rivière et maire d'Auriol se réjouit que le bassin versant de l'Huveaune ne soit plus le « bassin orphelin » autrefois montré du doigt. Le nombre et la diversité des acteurs présents aujourd'hui, comme lors de chaque rencontre, montre bien que la démarche a été construite collectivement. Mme GARCIA appelle les acteurs du Contrat de Rivière à développer les partenariats, à gérer les risques en transformant les contraintes en opportunités pour le territoire, et à conforter la gestion de l'eau et des milieux à l'échelle du bassin versant.

sensibiliser **ensemble** préserver améliorer agir



Agir ensemble
pour le bassin versant de
L'HUVEAUNE

Sylvia BARTHELEMY, présidente de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile (CAPAE), rappelle que le territoire s'est façonné autour de l'eau et de ses cours d'eau et qu'il est primordial de les préserver et de les valoriser.

Elle présente l'importante implication dans le Contrat de Rivière de la CAPAE, qui porte financièrement plus de la moitié des actions notamment à travers l'assainissement et qui contribue ainsi aux objectifs partagés avec le Contrat de Baie de la métropole marseillaise.



Photo ci-contre, de gauche à droite: M. TOMASINI (adjoint au maire d'Allauch délégué à l'urbanisme), M. BLAND (directeur du Parc national des Calanques), Mme MARTHOS (directrice générale de la SPL eau des collines), M. MAAREK (directeur général Escota-Vinci Autoroutes), M. FROSSARD (directeur territorial PACA de SNCF Réseau), M. ARFIB (Aix-Marseille Université). Ces structures sont signataires du Contrat de Rivière.

sensibiliser **ensemble** préserver améliorer agir



Agir ensemble
pour le bassin versant de
L'HUVEAUNE



14h30 L'assemblée est invitée à visionner un court film produit par le SIBVH, afin de faire découvrir les différents visages de l'Huveaune et de ses affluents, mais également les défis qui se présentent et l'implication des acteurs du territoire dans le cadre du Contrat de Rivière.

Ce film s'appuie sur des prises de vue réalisées en drone, des interviews d'usagers et des photos d'archives.

Il est en visionnage libre à partir du lien suivant : <https://youtu.be/Lugipj4N7pg>



Habitante de la cité
de la Gardane en 1978
Marseille

Un travail en concertation depuis 2012
Plus de 100 structures participantes
Collectivités, élus, techniciens, chambres consulaires,
associations, DDT, scientifiques, entreprises,
institutions d'Etat.

Réalisation : Andrea HAUG et Paul CUCCIAONI

sensibiliser **ensemble** préserver améliorer agir

14h40 Onze représentants institutionnels sont invités à s'installer en « table ronde » pour évoquer différents aspects du Contrat de Rivière, à partir d'une question spécifique posée par l'animatrice.



Jean-Claude ALEXIS, président du SIBVH, présente la concertation, le partage de l'information et la co-construction comme les clés avec lesquelles la structure porteuse a répondu au défi d'élaborer ce plan d'actions avec les acteurs de l'eau sur le territoire. Dans cet esprit, une organisation est à mettre en place pour traiter des problématiques complexes sur le territoire telles que certaines pratiques impactantes (dépôts sauvages de déchets, remblais en zone inondable , etc.)

M. ALEXIS présente la manière avec laquelle, dans le cadre du Contrat de Rivière, le SIBVH s'engage dans la réalisation d'études, de travaux et d'actions de coordination, et comment ceci permet de poser les bases de la compétence GEMAPI.





Agir ensemble
pour le bassin versant de
L'HUVEAUNE



Gaëlle BERTHAUD, directrice de la délégation PACA et Corse de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, qui a une vision globale à l'échelle du bassin, explique que le Contrat de l'Huveaune répond de façon exhaustive au SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et aux enjeux locaux, dans une forte dynamique de territoire. Ses spécificités reposent notamment sur une démarche de concertation préalable, sur des études et une opérationnalité attendues pour une synergie entre gestion des milieux et des inondations, ceci à une échelle de gestion concertée et dans une dynamique qui doit être préservée, celle du bassin versant.

Annick DELHAYE, vice-présidente de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur déléguée au développement soutenable, à l'environnement, à l'énergie et au climat, évoque la complémentarité entre les travaux de l'AGORA (Assemblée pour une Gouvernance Opérationnelle de la Ressource en eau et des Aquifères) et ceux du Contrat de Rivière. Mme DELHAYE explique que le contrat apporte en effet des éléments de réponse aux priorités stratégiques qui ont été définies dans le schéma régional de la ressource en eau: l'émergence d'une structure de gestion concertée ou encore la planification d'actions pour reconquérir la qualité des eaux superficielles et souterraines, et des milieux associés.



Bruno GENZANA, vice-président du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, délégué à l'Environnement, Développement durable, Energies renouvelables, Agenda 21, rappelle la solidité des liens entre le Département et le Syndicat de l'Huveaune, qui ont permis la réalisation de nombreux travaux d'aménagements. Il expose le choix du Conseil Départemental de poursuivre ce partenariat volontaire notamment par les dispositifs d'aides aux communes, et également à travers l'implication du département sur les enjeux liés aux Contrats de Milieux.



Maurice REY, conseiller municipal délégué à Ville de Marseille, conseiller départemental, et 1er vice-président du SIBVH, revient sur la coopération intercommunale historique entre les communes et sur l'efficacité avec laquelle les élus ont toujours travaillé dans le même sens pour la prévention des inondations. Il explique comment la Ville de Marseille s'implique pour la « réouverture » de l'Huveaune aux habitants et la valorisation des berges : entre autres, dans le cadre d'un projet de requalification du quartier de Saint-Marcel mais également dans le cadre d'une réflexion à l'échelle de l'ensemble des berges marseillaises.

Roland GIBERTI, vice-président de MPM en charge des équipements communautaires, de l'eau et de l'assainissement et maire de Gémenos, est invité à évoquer le lien avec le Contrat de Baie de la métropole marseillaise, démarche co-portée par MPM et la Ville de Marseille. Il explique que le Contrat de Rivière y est intégré, et partage des enjeux communs tels que la qualité des eaux. Parmi les autres actions globales du Contrat de Baie, le Contrat d'Agglomération engage 185 millions d'Euros d'actions pour l'assainissement (notamment par temps de pluie) sur le territoire de Marseille.

M. GIBERTI conclue par quelques mots sur l'implication de la ville de Gémenos en tant que commune riveraine du Fauge, affluent de l'Huveaune.



Andrée SAMAT, vice-présidente du Conseil Départemental du Var, évoque la manière avec laquelle le département qui abrite les sources et l'amont du bassin versant de l'Huveaune, est impliqué et soutient la démarche de Contrat de Rivière, au titre de la solidarité amont-aval. Elle précise légalement les actions sur lesquelles le département s'engage : l'assainissement, le fonctionnement global des cours d'eau à l'échelle du bassin versant, mais également la question de la ressource en eau.



15h20 Jérôme GUERREAU, secrétaire général adjoint, représente Stéphane BOUILLON, Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ayant dû répondre à une actualité urgente.



M. Le Préfet se réjouit de l'aboutissement d'un travail de longue haleine mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire - services de l'Etat, collectivités, associations, partenaires techniques - pour parvenir à une gestion globale et concertée autour du fleuve Huveaune. Il salue le dynamisme de la structure porteuse, le SIBVH car la tâche n'était pas facile.

Le rythme soutenu de la concertation se retrouve d'ailleurs dans le contrat avec un volet sociétal fort, qui traduit une volonté de mobiliser, d'expliquer et de convaincre pour pouvoir ensuite « passer aux actes ».

M. Le Préfet rappelle en quoi le premier Contrat de rivière du bassin versant de l'Huveaune était particulièrement attendu par les services de l'Etat, dans la mesure où il contribue directement à plusieurs directives européennes: la directive cadre sur l'eau, la directive stratégie pour le milieu marin, la directive eaux de baignade, mais également la directive Inondation.

Concernant l'enjeu essentiel qu'est celui de la gestion quantitative du ruissellement et des inondations, dont les récents événements dans les Alpes Maritimes démontrent - si besoin en était - toute l'importance, M. le Préfet rappelle son intégration avec la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) des fleuves côtiers de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Il rappelle que le Contrat de rivière prévoit l'élaboration d'un PAPI (programme d'actions de prévention des inondations) et que le Comité de rivière assurera une gouvernance commune aux 2 démarches, contrat de rivière et PAPI.

Enfin, M. le Préfet rappelle aux acteurs du bassin versant de l'Huveaune que ceux-ci pourront compter sur les services de l'Etat pour les accompagner dans les défis à venir et leur apporter toute leur expertise.



Agir ensemble
pour le bassin versant de
L'HUVEAUNE

15h30 Les 11 intervenants en table ronde sont invités à signer conjointement le Contrat de Rivière.

Les représentants des autres structures signataires sont ensuite appelés individuellement à les rejoindre sur la scène de l'Espace des libertés.

Ainsi, 50 structures (collectivités, acteurs économiques, associations, etc.) signent le Contrat de Rivière du bassin versant de l'Huveaune le 28 octobre 2015.

Par cette signature, les partenaires s'engagent à poursuivre leur engagement pour une gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire.



Signature par Danièle Garcia, Gaëlle BERTHAUD, Andrée SAMAT, Annick DELHAYE, représentant respectivement le Comité de Rivière, l'Agence de l'eau, le Département du Var et la Région PACA



Signature par Rémi MARCENGO, Maire de Saint-Savournin, commune située à l'amont du bassin versant de l'Huveaune

sensibiliser **ensemble** préserver améliorer agir



15h45 Afin de saluer la large concertation engagée dès le démarrage du projet en 2012 et de marquer la date de signature du Contrat, un acte symbolique a été proposé. Les acteurs présents ont été invités à « parrainer » des plans de ripisylve (végétation des berges) destinés à un chantier de plantation prévu début novembre 2015 à Aubagne par des jeunes en service civique (association Unis-cité) : cf. page suivante.

Georges CHOLEY (SIBVH), Laurent COLOMBANI (élu Ville d'Aubagne) et Jessica LANNIER (Unis-cités) présentent le principe et le partenariat entre le SIBVH, la ville et l'association, partenariat destiné à être reproduit sur d'autres communes du territoire.



Delphine DEFRANCE DE TERSANT (élue Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence) et Philippe FARRUGIA (Elu Chambre des métiers et de l'artisanat région)



Monique RAVEL (élue Roquevaire) et Daniel COURTESE (riverain de l'Huveaune lors des inondations de 1978 à Marseille)



Danièle Garcia, présidente du Comité de Rivière



Volontaire d'Unicités en service civique en 2015



16h Les échanges entre participants se prolongent dans la convivialité autour d'un cocktail offert par le SIBVH.



Le Président du SIBVH, Jean-Claude ALEXIS, Gaëlle LE BLOA (agence Génopé), Antoine DEBES (SIBVH), Laurent COLOMBANI (élu Aubagne), Estelle FLEURY (SIBVH), Nadine FLORENCE (Aubagne), Roxane ROY (SIBVH), Anne-Lise MAHE (CAPAE), Matthieu ROSSI (CD13), Patricia SPANO (Aubagne) et Georges CHOLEY (SIBVH)

Le chantier de plantation suite à la Signature du Contrat de Rivière

Dans le cadre du partenariat entre l'association Unis Cités, la Ville d'Aubagne et le SIBVH, une centaine de jeunes en service civique se sont impliqués pour l'Huveaune du 2 au 5 novembre 2015 : nettoyage des berges et plantation de ripisylve.



Les 200 plants parrainés par les participants à la Signature du Contrat de Rivière contribuent à présent au soutien des berges et à leur mise en valeur. Par l'implication de ces jeunes sur le terrain, cette opération s'inscrit dans le cadre du volet ISEF (Information Sensibilisation Education Formation) du Contrat de Rivière.



Lien vers le reportage de France BERUT pour TV SUD
Provence: <https://youtu.be/32xWZ1Ocxak>



Les berges du parc de la botte en seconde quinzaine de novembre, après le chantier de plantation.

Unis Cité www.uniscite.fr/

sensibiliser ensemble préserver améliorer agir



Et après la Signature ?

A fin 2015, 30% des actions sont déjà engagées.

Les porteurs d'actions engagent les études et travaux inscrits au Contrat, conformément au calendrier défini pour la première phase (2015-2017). Un guide à l'attention des maîtres d'ouvrage sera prochainement disponible au lien suivant : www.syndicat-huveaune.fr/cdr_documents-produits/

Le suivi et pilotage du Contrat de Rivière est assuré par le SIBVH :

- Les avancées des actions sont suivies par le Comité de Rivière et les commissions thématiques,
- Au-delà du programme d'études et de travaux, la gestion concertée se déploie : coordination des actions et de leur mise en œuvre, accompagnement des projets du territoire, développement de partenariats, mise en place de la compétence GEMAPI etc.



Liste des participants

(exceptées les personnes qui n'ont pas émargé)

Préfecture de Région: Jérôme Guerreau (secrétaire général adjoint), représentant Stéphane Bouillon, Christine Herbaut

DDTM des Bouches-du-Rhône: Anne-Cécile Cotillon (directrice adjointe)

DDTM du Var: Roland Scarrato

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : Gaëlle Berthaud (Directrice PACA), François Roberi (chargé d'intervention)

Région Provence-Alpes-Côte d'azur: Annick Delhaye (vice-présidente), Anna Morisset (chargée de mission)

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône: Bruno Genzana (vice-président), Sylvie Carrega (conseillère départementale), Matthieu Rossi (chargé de mission)

Conseil Départemental du Var: Andrée Samat (vice-présidente)

SIBVH : Jean-Claude Alexis (Président), Estelle Fleury (resp. Contrat rivière), Georges Choley (reps. adm. et travaux), Antoine Debes (tech. Rivière), Roxane ROY (chargée de mission)

Syndicat PNR Ste Baume : Michel Gros (Président), Alexandre Noël (Directeur)

Parc national des Calanques : Didier Réault (Président du CA), François Bland (Directeur)

Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile : Sylvia Barthelemy (présidente), Alain Grégoire (vice-président), Marjorie Moly (dir. Communication), Marie-Hélène Ippolito (dir. Économie-formation-emploi), Joëlle Laborier (dir. Aménagement DD), André Gorlier (dir. Forêt), Anne Lise Mahé, Philippe Pintore, Agnès Oliveau, Nelly Nannero, Fabrice Prieur, Cécile Ballestrini

SPL l'eau des Collines : Béatrice Marthos (directrice générale), Gilbert Bernardi

Conseil de Développement de la CAPAE : Jean-Claude Dubini (Président), Alain Grapinet (président GT Huveaune), Marc Giraud-Sauveur

Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : Roland Giberti (vice-président), Jean-Marc Mertz (DGA eau et domaine public), Stéphane Marcie (dir. écologie environnement), Zohra Djellali (serv. Énergie pollutions), Jennifer Michelangelli (Mission Contrat de Baie)

Commune d'Aubagne : Gérard Gazay (Maire), Alain Rousset (1^{er} adjoint), Pascal Agostini (adjoint), Julie Gabriel (adjointe), Laurent Colombani (élu), Joël Raffin (DGS), Ange Léonforte (DGST), Jean-Marc Bonino (dir. Urbanisme et grands travaux), Christine Campocasso (dir. Éducation), Marc Franco (dir. Sports et jeunesse), Jean-Michel Aimar (ser. voirie), Nadine Florence (serv. environnement), Patricia Spano (PLU), Florence Blanc, Jean-Louis Lopez (serv. espaces verts), Valérie Siméone, José Perez

Commune d'Allauch : Jean Tomasini (adjoint urbanisme au maire), Luc Filosa (DST)

Commune d'Auriol : Danièle Garcia (Maire), Patrick Auzié (dir. Aménagement développement durable)

Commune de Cadolive : Antoine Buonomano (élu)

Commune de Cuges-Les-Pins : Bernard Destrost (Maire), Michel Desjardins (élu)

Commune de Gémenos : Roland Giberti (Maire)

Commune de la Bouilladisse : André Julien (Maire), Sylvain Camoin (chargé de mission environnement aménagement)

Commune de la Destrousse : Michel Lan (Maire)

Commune de la Penne-Sur-Huveaune : Pierre Mingaud (Maire), Bernard Negretti (adjoint)

Commune de Marseille : Didier Réault (adjoint), Maurice Rey (élu), Pierre Laget (élu représentant Valérie Boyer, Maire de secteur 11-12), Christophe Sogliuzzo (délégué général ville durable et expansion), Annie Mullen (dir. Environnement et espace urbain), Gabriel Berron (chef serv. Espace urbain), Lilian Sabatier (serv. Espace urbain), Thomas Hassid (chargé de mission contrat de baie / mer et littoral), Bernard Filippi (serv. Santé publique), Sylvie Bicas (mairie secteur 11-12^{ème})

Commune de Peypin : Albert Sale (Maire), Pierre Baisse (élu)

Commune de Roquefort-La-Bédoule : Jean-François Maria (élu)

Commune de Roquevaire : Yves Mesnard (Maire), Hélène Spinelli Bourguignon (adjointe), Christian Olivier, Monique Ravel et José Amouroux (élus)

Commune de Saint-Savournin : Rémi Marcengo (Maire)

Commune de Saint-Zacharie : Pierre Coulomb (Maire), Claude Fabre (adjoint), Jacques Soma (élu)

Commune de Signes : Joseph Fabris (adjoint au maire)

Commune de Simiane-Collongue : Philippe Chantraine (adjoint au maire délégué à l'urbanisme).

Agence Régionale de Santé : Olivier Coulon (Ingénieur d'études sanitaires)

Office National des Forêts des Bouches-du-Rhône : Stéphane Obscur (Unité Territoriale Etoile Calanques, chargé des travaux)

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Joël Sénes (élu), Christelle Mace, François Martin

ARDEPI : André Pinatel (Président), Brigitte Laroche (Coordinatrice régionale)

Fédération Départementale des Structures Hydrauliques des BDR : Julie Lebeau (chargée de mission)

Centre d'Etudes Techniques et Agricoles du Pays d'Aubagne et de l'Etoile : Denis Bon (Président), Bernard Baudin (vice-président), Bernold Poinas

ASA des arrosants de Gast et Longuelance : Jean-Pierre Bertos (président)



ASA de Modernisation des Irrigations d'Aubagne (ASAMIA) : Bernard Baudin (vice-président), Brice Deblevid

Agribio13 : Marie Maurage (administratrice), Remi Veyrand

Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence Métropole : Delphine Defrance de Tersant (élu), Isabelle Champeix (conseillère développement durable)

Chambre de Métiers et d'Artisanat de la Région PACA : Philippe Farrugia (élu), Raphaëlle Lacroix Conseillère en développement d'entreprise)

Aix-Marseille Université : Bruno Arfib (enseignant-chercheur)

ESCOTA : Paul Maarek (Directeur Général), Xavier Richer de Forges (dir. des opérations), François Castan (dir. régional Durance Provence), Matthieu Lisbonis (reps. Agence Escota Aubagne)

SNCF Réseau : Jacques Frossard (directeur territorial PACA)

Pôle Alpha, association des entreprises de la zone St Mitre – Napollon : Eric Martin

Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques des Bouches-du-Rhône : Luc Rossi (président), Sébastien Conan

Association Marseille Aubagne Pêche : Francis Millard (Président), Brigitte et Jean-Paul Cousin, DanielCourtes, M. et Mme. Bonilla, M. et Mme. Lucine, Michel Geoffrey et Mme. Geoffrey

L'amicale de la Fario : Jean-Louis Coulomb (président)

L'écrevisse de l'Huveaune : Bernard Jamieki (président)

Les amis de l'Huveaune : Alice (présidente) et Jacques Faure

Chantepierre : Claude Carboneil (Président)

Planète Sciences Méditerranée : Jean-Pierre Rozelot (président), Elodie Septier, Céline Pucci

Rives et cultures : Anne-Marie Danièle, Isabelle Miard

Robin des villes : Marion Bourgulat

Amis du vieil Aubagne : Claude Valentin (Président)

ASPA : Sylviane Grazzini

Colinéo : Monique Bercet (présidente), Audrey Scala

Hunamar : Cynthia Schiettecatte (présidente), Erica Taube

L'Arapède : Raymond Chaumont (président)

Eco-réseau : Mireille Dapon, Carmen Heuman

Maison Régionale de l'Eau : Guy Brun (président), Catherine Nicolas

Association Mer-Terre : Isabelle Poitou (Directrice)

CPIE Côte Provençale : Henri Frier (président), Marcel Bontoux

Naturoscope : Loïc Panzani (resp. pôle nature)

FNE PACA : Pierre Aplincourt (trésorier)

Liste des participants – suite et fin (exceptées les personnes qui n'ont pas émargé)

Surfrider foundation: M. Van Hoorebeke, Sarah Hattimi
ADRIJ : Robert (Président) et Eliane Guerra
CIQ : Jean-Louis Barberis (vice-président de la confédération générale des CIQ de Marseille et communes environnantes), Jean-Jacques Guipert, Michelle et Bernard Coste (Présidence CIQ La Pomme), Patrick Tcharbatchian (Président fédération est et groupement d'Allauch)
ARPE PACA : Nicolas Metsu (Animateur du Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques)
Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc : Céline Vairon (Directrice)
Bouches-du-Rhône Tourisme : Thomas Kreiser qualification
Agence Géoape : Gaëlle Le Bloa
SAFEGE : Sabine Hugounenc, Lucie Bizzozero
Unicités : Jessica Lannier (Responsable), accompagnée de 6 volontaires 2014-2015
Jean Tardito (président d'honneur du SIBVH)
ARKEMA : Cécile Riera (resp. environnement)
Société des Eaux de Marseille : Jean Coconi
SERAMM : Laura Pischedda (agence ingénierie systèmes d'informations et environnement)
DEKRA : Yohann Djerahian, Guillaume Pech
Photographes : Georges Robert, Diégo Ravier, Marc Murani
Journalistes : Mireille Bianco (Dialogue RCF), Frédérique Gros (la Provence), La Marseillaise



Agir ensemble
pour le bassin versant de
L'HUVEAUNE

Remerciements

Le SIBVH remercie tous les partenaires techniques et financiers du Contrat et toutes les structures financeurs et les élus, techniciens etc. qui se sont impliqués tout au long de la démarche de construction du Contrat de Rivière, depuis 2012.

Plotage mission Contrat de Rivière et coordination générale de la cérémonie: Estelle Fleury (SIBVH)

Avec l'appui de Roxane Roy, Georges Choley et Antoine Debes (SIBVH).

AMO et animation de la cérémonie: Gaëlle Le Bloa (agence Géoape).

Le SIBVH remercie particulièrement pour leur participation à la préparation de la Signature :

- La Ville d'Aubagne: Laurent Colombani, Nadine Florence, Philippe Memoli et les services événementiel et communication. Merci à la Ville d'Aubagne pour la mise à disposition de l'espace des libertés.
- La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile : Marjorie Moly, Anne-Lise Mahé (service communication). Merci à la CAPAE pour la mise en lumière de l'espace des libertés.

Merci aux associations qui ont exposé des photos, panneaux ou autres visuels de leurs actions : Chantepierre, Amis du vieil Aubagne, Planète Sciences méditerranée, Hunamar, CPIE côte provençale, Rives et Cultures, Collectif Association Huveaune, Maison Régionale de l'Eau (stand milieux aquatiques)

Crédits photos cérémonie : SIBVH, Diego Ravier, José Perez et Marc Murani

Film projeté et plans fixes projetés en fond de scène : réalisation par Andrea HAUG et Paul CUCCIAONI.



Agir ensemble

pour le bassin versant de **L'HUVEAUNE**

www.syndicat-huveaune.fr

Contact, informations :

Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune
932 avenue de la Fleuride, ZI Les Paluds, 13400 Aubagne
Tél : 04 42 62 80 90 - mail : e.fleury@syndicat-huveaune.fr

La co-construction du Contrat de Rivière est financée par :



Suivez l'actualité liée au Contrat de Rivière et aux actions associées sur la page Facebook **Agir ensemble pour le bassin versant de l'Huveaune**

sensibiliser **ensemble** préserver améliorer agir